

COORDONNÉES :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Adresse :

Tranche d'âge : moins de 18 ans 18 à 45 ans 45 à 65 ans plus de 65 ans

ADHÉSION :

Ressources mensuelles : moins de 1000 € entre 1000 et 2000 € plus de 2000 €

Montant de la cotisation : 10 € 20 € 30 € soutien _____ €

RÈGLEMENT : Chèque Espèces

Fait à : le ____ / ____ / ____

Signature :

En adhérant à l'association Radio Albigés, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à ma disposition au siège de l'association.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées uniquement au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par Ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 - art. 1, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association Radio Albigés, à l'adresse mentionnée ci-dessus. Adhésion année civile 2022 - Un reçu fiscal du montant de votre adhésion vous sera délivré.

COORDONNÉES :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Adresse :

Tranche d'âge : moins de 18 ans 18 à 45 ans 45 à 65 ans plus de 65 ans

ADHÉSION :

Ressources mensuelles : moins de 1000 € entre 1000 et 2000 € plus de 2000 €

Montant de la cotisation : 10 € 20 € 30 € soutien _____ €

RÈGLEMENT : Chèque Espèces

Fait à : le ____ / ____ / ____

Signature :

En adhérant à l'association Radio Albigés, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à ma disposition au siège de l'association.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées uniquement au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par Ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 - art. 1, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association Radio Albigés, à l'adresse mentionnée ci-dessus. Adhésion année civile 2022 - Un reçu fiscale du montant de votre adhésion vous sera délivré.